

Formation initiale/Continue de formateur: interprétation de l'imagerie radioscopique (Hors secteur aéroportuaire)

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

Public concerné :

Opérateurs en radioscopie de sûreté confirmés, ou certifiés, ayant au minimum une année d'expérience.
Formateurs en imagerie.
Superviseurs des agents de sécurité

Pré-requis

Avoir été qualifié comme opérateur en imagerie moins de 24 mois avant le stage ;
Disposer d'une expérience dans le contrôle de sûreté par imagerie radioscopique de plus d'un an.
Être apte physiquement, vision des couleurs.

Nombre de participants :

04 à 08 formateurs Stagiaires maximum / session

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux agents de procéder à une analyse efficace des images radioscopiques grâce aux multiples exemples d'explosifs, d'armes à feu, couteaux, lames de scie et objets interdits.
- Apprendre à les reconnaître grâce à une bonne interprétation de l'image faite par l'opérateur.
- Détecter la présence d'armes ou tous objets prohibés et illicites pouvant porter atteinte à la sûreté et la sécurité des personnes et des biens
- Acquérir les fondamentaux du formateur interne en imagerie radioscopique. Être en mesure d'assurer les formations sur le tas des agents de sécurité lors de leur mise en poste
- Acquérir les capacités à motiver et à contrôler les connaissances des agents en charge des contrôles de sûreté par imagerie radioscopique.

Description / Contenu

La formation contient une partie théorique et une partie pratique.

Cette formation se dispensera a travers une méthodologie que Rem Sureté a développé et qui se veut impliquante et interactive :

1- Une partie théorique où seront étudiées :

- Les éléments constitutifs d'un appareil d'imagerie classique utilisé dans vos établissements
- Son principe de fonctionnement,
- Les sécurités de l'appareil d'imagerie classique et principes de la radioprotection,- Les limites de l'équipement:
 - La capacité de pénétration :
 - La nature des éléments / Discrimination des matières
 - La puissance de rayonnement
 - Le positionnement d'un contenant sur le convoyeur en fonction du type d'appareil d'imagerie,
 - Le positionnement du générateur de rayons X dans l'appareil d'imagerie radioscopique,



- L'espacement nécessaire entre chaque contenant sur le convoyeur,
 - Le repérage dans l'espace,
 - L'analyse du contenant et du contenu et interprétation de la signature radioscopique,
 - Les armes ou articles dangereux dissimulés dans des objets usuels,
 - L'E.E.I (*Engin Explosif Improvisé*) et ses différents éléments constitutifs.
- 2/ Une partie théorique de formation de formateur/superviseur en imagerie :**
- Capacité à parrainer, à former sur le tas et à motiver.
 - Et, si les tâches assignées à la personne l'exigent : connaissance de la gestion des conflits.
 - Capacité à motiver.
 - Connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/de filtrage utilisées.

3- Une partie pratique (avec une participation active des stagiaires) :

- Réaliser le test de fonctionnement de l'appareil d'imagerie radioscopique lors de sa mise en marche,
- Découvrir l'appareil d'imagerie radioscopique classique et ses différentes fonctions et possibilités
- Déterminer la position du générateur de rayon X sur l'appareil d'imagerie radioscopique,- Utiliser des matériaux de différentes densités et épaisseurs afin de comprendre les capacités de pénétration de l'appareil d'imagerie radioscopique,
- Utiliser divers types d'objets usuels afin d'être en capacité d'assimiler parfaitement les capacités de discrimination (*organiques / inorganiques / indéterminées*) et les signatures radioscopiques des différentes matières,
- Positionner un contenant de différentes façons afin d'obtenir l'image la plus parfaite possible du contenant et du contenu (*recyclage / repositionnement*),
- Le repérage dans l'espace d'un contenant (*sur l'écran de contrôle*) afin de déterminer avec précision l'emplacement d'un objet dans ce dernier,
- Analyser et interpréter les signatures radioscopiques d'objets usuels et prohibés (*armes blanches, armes à feu, engin explosif improvisé et ses différents éléments constitutifs...*).

3- Mises en situation et jeux de rôles

4- Tests de connaissances acquises et tests pratique

Modalités pédagogiques

Au delà des connaissances générales qu'un opérateur imagerie doit acquérir, il est nécessaire que le personnel relevant de ce type de dispositif, applique les principes suivants :

- Le rôle de l'opérateur imagerie n'est pas d'identifier les éléments qui composent un contenant mais bien de déterminer précisément si le contenant qu'il examine présente une menace pour la sécurité ou la sûreté de l'établissement et des personnes.
- Seuls la curiosité, l'intérêt et la méthode de travail d'un opérateur en imagerie, peuvent lui permettre d'identifier une menace.

La formation contient une partie théorique et une partie pratique.

Cette formation se dispensera a travers une méthodologie que Rem Sureté a développé et qui se veut impliquante et interactive DOCUMENTS FOURNIS A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Une copie de l'évaluation Théorique et pratique en situation réelle
- Feuille de présence des stagiaires signée et contresignée par le formateur
- Délivrance des attestations de formation individuelles avec mention de la note d'évaluation aux tests

TEXTES REGLEMENTAIRES

- Règlement de la Sécurité Intérieur Livre VI

Moyens et supports pédagogiques

Cours théorique PowerPoint® / Vidéoprojecteur / Article prohibés et simulants EEI.

Pratique sur équipement imagerie RX et simulateur Imagerie LOGYX

Modalités d'évaluation et de suivi

1. Modalités d'évaluation :

- Un dispositif de contrôle des acquis et d'évaluation de la formation sous forme de QCM (*Questionnaire à choix multiples*) – note minimale requise : 12/20
- Tests pratiques sur les équipements
- Une attention particulière sera portée sur le comportement des stagiaires et leur implication
- Une copie de l'évaluation pratique en situation réelle
- Si réussite aux évaluations de formation : Délivrance des attestations de formation individuelle

2- VALIDITE DE LA FORMATION

- Formation périodique : A renouveler tous les 2 ans

Modalités Accessibilité

13/04/2022